

**Extrait authentique du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'arrondissement  
Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est**



Assemblée du 7 octobre 2003

Séance(s) tenue(s) le(s) 7 octobre 2003

Numéro de la résolution CA03 11 10 0371

**CA03 11 10 0371**

**RECOMMANDATION – CONSEIL MUNICIPAL – PROJET DE  
RÈGLEMENT MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME –  
BOULEVARD MAURICE-DUPLESSIS, AVENUE GILBERT-  
BARBIER, RUE ANDRÉ-ARNOUX ET AVENUE  
FERNAND-GAUTHIER**

**(40.011)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Plante,  
appuyé par monsieur le conseiller Marius Minier,

et unanimement résolu :

De recommander au conseil municipal d'adopter un projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme (Plan directeur de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles (résolution numéro CO92 03386)) de manière à modifier la « carte des limites de hauteur et de densité » pour limiter les hauteurs minimales et maximales prescrites à la catégorie « 3A » et à modifier la « carte d'affectation du sol » pour permettre l'affectation « commerce » au lieu de l'affectation « activités multiples », le tout situé à l'intérieur du périmètre décrit par le boulevard Maurice-Duplessis, l'avenue Gilbert-Barbier, la rue André-Arnoux et l'avenue Fernand-Gauthier, dans le district de Marc-Aurèle-Fortin;

De recommander de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue à l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c.A-19.1), conformément au paragraphe 2 du premier alinéa de l'article 83 (Annexe I) de la Charte de la Ville;

2...

**CA03 11 10 0371 (suite)**

De recommander de déléguer à la greffière de la Ville le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique.

ADOPTÉ

1030826008  
R40.011  
hl

-

Dany BARBEAU

---

Directrice du bureau d'arrondissement et secrétaire du conseil d'arrondissement